

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFD	Date	4 décembre 2024
Numéro	24.216	Heure	16h56

**Auteur-e(-s) :** Groupe socialiste

**Lié à** (facultatif) :  
ad

**Titre :** Rendre la formation de conducteur-trice de camions plus accessible

## Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État d'analyser la situation sur le marché du travail pour le métier de conducteur-trice de véhicules lourds/camions et d'étudier les mesures à prendre pour faire face à une éventuelle pénurie.

Il s'agira en particulier de :

- Étudier le taux de formation à l'intérieur du canton ;
- Étudier les besoins de l'économie neuchâteloises à moyen terme, notamment en lien avec le développement des transports publics ;
- Étudier les moyens pour améliorer l'accessibilité financière de la profession, concernant tant la formation initiale que la formation continue ;
- Renforcer la qualité et l'attractivité des formations proposées.

## Développement (obligatoire) :

Les conducteur-trice-s de camions jouent un rôle crucial pour l'ensemble de notre économie, notamment en matière de transport de marchandises et de mobilité des habitant-e-s.

Pourtant, une pénurie semble se dessiner dans ce secteur. Les entreprises de transport public peinent à recruter, ce qui pose des problèmes pratiques importants pour aller dans le sens du report modal souhaité du point de vue politique. Selon les statistiques de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG), la Suisse a besoin de 5'000 chauffeurs, mais, actuellement, seulement 2'000 postes sont pourvus.

Une formation adéquate est nécessaire pour garantir la sécurité routière, l'efficacité du transport et la satisfaction des usager-ère-s. Nos jeunes sont très intéressé-e-s par cette formation, mais son coût en décourage plus d'un.

Le centre de formation transN à Cernier offre des formations initiales et continues pour les permis D et C, avec des infrastructures modernes et des formateur-trice-s agréé-e-s. Pour obtenir la formation OACP (Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels), une personne doit déboursier environ 1'000 francs pour le premier examen, plus environ 3'000 francs pour les heures de conduite nécessaires pour obtenir le permis de camion. La facture est lourde ! En moyenne, un permis camion coûte 10'000 francs.

De son côté, la formation de conducteur-trice de véhicules lourds CFC comprend une formation pratique en entreprise, une formation théorique à l'école professionnelle et des cours interentreprises.

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier les solutions pour permettre l'accessibilité financière de cette formation, notamment pour les jeunes et les personnes en reconversion professionnelle.

Les pistes suivantes pourraient notamment être étudiées :

- Subventions et aides financières : proposer la création de subventions spécifiques pour les jeunes, afin de couvrir une partie des frais de formation et d'obtention du permis de conduire. De manière générale, étudier la possibilité d'un subventionnement cantonal pour cette formation ;
- Prêts à taux réduit : mettre en place des prêts à taux réduit ou sans intérêt pour les jeunes souhaitant obtenir un permis de camion, remboursables une fois qu'ils commencent à travailler ;
- Partenariats avec les entreprises : encourager les entreprises de transport à sponsoriser des jeunes ou toute personne en reconversion professionnelle moyennant l'assurance d'un engagement au sein de l'entreprise une fois la formation terminée ;
- Programmes de formation en alternance : développer des programmes de formation en alternance où les jeunes peuvent travailler et se former en même temps, afin de réduire les coûts directs pour les étudiant-e-s ;
- Utilisation de simulateurs : investir dans des simulateurs de conduite pour réduire les coûts liés à l'utilisation des véhicules réels pendant la formation.

Le canton pourrait également suggérer à transN de s'inspirer de la campagne de recrutement intensive lancée par les transports publics genevois, qui a rencontré un véritable succès.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :**

Joëlle Eymann

<b>Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :</b>	<b>Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :</b>	<b>Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :</b>
Romain Dubois	Assamoi Rose Lièvre	Yasmina Produit
Marinette Matthey	Matthias Gautschi	Hugo Clémence
David Moratel	Corine Bolay Mercier	Amina Chouiter Djebaili
Josiane Jemmely		